



GRAND CONSEIL

**Postulat - 22_POS_70 - Thanh-My Tran-Nhu et consorts au nom Groupe socialiste
- Encourager les modes de distributions d'aliments riches en protéines végétales
de production vaudoise**

Texte déposé :

A teneur de l'art. 54 al. 1 de la Loi sur l'agriculture (LAgr), la Confédération peut allouer des contributions à des cultures particulières afin d'assurer la capacité de production et le fonctionnement de certaines chaînes de transformation en vue d'un approvisionnement approprié à la population et d'assurer un approvisionnement approprié en fourrages pour animaux de rente. A cet effet, elle en fixe les conditions dans le cadre de l'Ordonnance sur les contributions à des cultures particulières (OCCP).

En date du 2 novembre 2022, le Conseil fédéral a ajouté à la liste des cultures bénéficiaires celles des pois chiches et des lentilles destinées à l'alimentation humaine.

Sur le plan cantonal, des aides financières sont prévues pour encourager une agriculture respectueuse de l'environnement (art. 56 et ss LVLAgr).

Si l'on peut saluer les diverses subventions prévues pour le développement de l'offre d'aliments riches en protéines végétales de production suisse, l'on peut se questionner sur ses modes de distribution.

En effet, aujourd'hui, les agriculteurs-trices favorisant la production d'aliments riches en protéines végétales peinent à écouler leur marchandise. Cette difficulté s'explique notamment par la libre concurrence des marchés. Tant auprès des grandes enseignes privées qu'auprès des institutions étatiques, les agriculteurs-trices doivent durement négocier les contrats d'approvisionnement, lorsqu'ils arrivent à en conclure.

L'on ignore par ailleurs si des soutiens, se traduisant par l'élaboration de budgets dédiés à l'achat de ces cultures et par la promotion d'une communication accrue auprès de la population, existent.

Par ce postulat, nous souhaitons que le Conseil d'Etat étudie l'opportunité d'établir un état des lieux des mesures de soutien visant à promouvoir les produits provenant du sol vaudois, en particulier celles qui favorisent les modes de distributions des aliments riches en protéines végétales.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Démétriadès (SOC)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Carine Carvalho (SOC)
5. Cédric Roten (SOC)
6. Céline Misiego (EP)
7. Cendrine Cachemaille (SOC)
8. Claire Attinger Doepper (SOC)
9. Claude Nicole Grin (VER)
10. David Raedler (VER)
11. David Vogel (V'L)
12. Elodie Lopez (EP)
13. Felix Stürner (VER)
14. Géraldine Dubuis (VER)
15. Hadrien Buclin (EP)
16. Isabelle Freymond (SOC)
17. Jean Tschopp (SOC)
18. Julien Eggenberger (SOC)
19. Kilian Duggan (VER)
20. Laurence Creteigny (PLR)
21. Monique Ryf (SOC)
22. Muriel Thalmann (SOC)
23. Oriane Sarrasin (SOC)
24. Pierre-André Romanens (PLR)
25. Romain Pilloud (SOC)
26. Sandra Pasquier (SOC)
27. Sébastien Cala (SOC)
28. Sébastien Pedroli (SOC)
29. Sylvain Freymond (UDC)
30. Sylvie Podio (VER)
31. Théophile Schenker (VER)
32. Valérie Induni (SOC)
33. Valérie Zonca (VER)
34. Yannick Maury (VER)
35. Yolanda Müller Chabloz (VER)